

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

N°69

JUILLET 2026

www.sene.bzh




Séné
GOLFE DU MORBIHAN
AR MOR BIHAN

Commune


Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

DOSSIER

Qui sont vos
nouveaux élus ?

RETOUR EN IMAGES

1 SUCCÈS DES COURSES HIPPIQUES

Les courses organisées à l'hippodrome de Cano ont accueilli plus de 2000 personnes à chaque édition. Une belle réussite pour la société des courses qui se félicite de voir sa communauté s'agrandir, avec notamment une augmentation de 30% des jeunes.

2 FÊTE DES DEUX CALES ET DU PETIT PASSEUR

Avec son fameux tir à la corde entre les deux cales et des animations sur les deux rives, cette traditionnelle fête maritime a remporté un beau succès sous le soleil, samedi 30 mai.

3 800 JEUNES À LA SÉNÉ CUP

Les 6 et 7 juin, 64 équipes ont disputé la 9^e édition de la Séné Cup, traditionnel tournoi du Séné FC dédié aux U11 et U13. Certains jeunes sont venus de l'étranger et d'outre-mer pour ces deux jours de passion, de partage et de football.

4 REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS

Le 14 avril, nos aînés ont retrouvé amis et connaissances autour d'un bon repas, partagé quelques danses et parié avec Tom et Thomas sur le poids du panier garni à gagner.

5 VPGM À SÈTE !

Début avril, les Sinagots de Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan se sont rendus dans l'Hérault pour participer à « Escale à Sète 2026 », fête des traditions maritimes de Méditerranée.



ÉDITO

PENNAD-STUR

Chères Sinagotes, chers Sinagots,

Lors des municipales, vous vous êtes largement déplacés pour voter. Merci et bravo !

Les résultats sont sans équivoque : une large majorité a choisi la liste que j'ai conduite et je vous en remercie. Cette confiance nous honore et nous engage. Dans ce bulletin, vous découvrirez vos nouveaux élus. Même si certains regrettent qu'un projet différent du leur ait été choisi, notre équipe veut aussi travailler pour eux. Notre programme est arrivé en tête, certes, mais il est fondamental que l'équipe municipale soit celle de tous les Sinagots, y compris ceux qui s'opposent à nous avec force. L'ambition pour Séné doit être commune.

Notre majorité, avec son dynamisme, peut probablement donner le sentiment que sont bouleversés divers aspects du fonctionnement municipal. Depuis les élections, nous découvrons hélas du matériel, des bâtiments et des outils de travail dans un état encore moins bon que nous l'avions envisagé. L'organisation interne elle-même ne permet pas aux agents de pouvoir travailler dans de bonnes conditions. C'est à cette modernisation urgente que nous nous attelons depuis fin mars. Soyez également certains que les obstacles, inévitables, renforcent notre détermination à œuvrer pour le bien de Séné et l'intérêt général.

À l'heure où je vous écris (début juin), nous finalisons l'organisation de la saison estivale. Dès le début juillet, les Fêtes des voiles rouges animeront Port-Anna. Avec le Séné FC, nous célébrerons ensuite la fête nationale. Des dizaines de festivités auront lieu, comme l'anniversaire des 30 ans de la réserve naturelle que je serai heureux de célébrer avec vous.

Comptez sur toute l'équipe pour garder sa bonne humeur et son cap, à votre service !

Bel été !

Le Maire, Clément Le Franc.

Sinagoenned ker, Sinagoiz ker,

Da-geñver an dilennadeg-kêr e oac'h bet niverus é tonet da vouezhiiñ. Trugarez ha gourc'hemennoù deoc'h !

Sklaer ha splann e oa an disoc'hoù : get ar muianiver emañ bet choazet al listennad renet genin hag ho trugarekaat a ran. Ar fiziañs zo un enor hag un dele eo deomp derc'hel d'hor promesoù. Er c'hannadig-mañ ec'h it d'ober anavedigezh get ho tilennidi nevez. Lod a gav diaes e vehe bet choazet ur raktres dishañval doc'h o hani, mes faotiiñ a ra d'hor skipailh labourat aveite ivez. Na bout emañ arru hor programm kentañ, e rank skipailh an ti-kêr bout hani Sinagoiz a-bezh, ha hani ar re a sav a-enep-krenn deomp ha razh. Ur vennantez voutin a rank bout aveit Sine.

Marse e c'hell strollad ar muianiver, get e lañs, roiñ ar santimant e vo daoubennet monet en-dro an ti-kêr un tamm bennak. A-c'houde fin an dilennadeg hon eus kavet dafar, savadurioù ha benvegoù labour en ur stad falloc'h c'hoazh aveit ma soñje deomp, siwazh. Get an aozadur diabarzh evel m'emañ ne c'hell ket ar wazourion labourat evel ma faot. Doc'h ar modernadur-se, a oa mall bras gober, omp-ni é soursial a-c'houde fin miz Meurzh. M'en asur deoc'h, ar skoilhoù-se a vez dre ret a greñva hor mennantez da labourat aveit mad Sine hag al laz hollek.

En termen ma skrivan deoc'h (penn-kentañ miz Mezheven) ec'h omp edan achuiñ aozadur ar c'houlzad hañv. Adal penn-kentañ miz Gouere e vo birvilh e Porzh-Anna get Fest ar gouelioù ruz. Àr-lerc'h, asamb'l get Sine FC e vo lidet ar gouel broadel. Degadoù a festoù a vo, evel gouel 30 vlez ar mirva natur e vin kountant é lidiñ asamb'l geneoc'h.

C'hwi a c'hell kontiñ àr ar bare a-bezh aveit derc'hel d'he imor vat ha get he hent, en ho servj !

Hañvad kaer deoc'h !

Ar Maer, Clément Le Franc.

SOMMAIRE



- 04 | Les actus
- 05 | Le chiffre du trimestre
- 06 | Les services à la population
- 08 | Espaces naturels

09 | DÉCRYPTAGE

10 | DOSSIER

Qui sont vos nouveaux élus ?

- 15 | Enquête



17 | LA VILLE BOUGE

- 20 | La parole à
- 21 | Du côté des assos
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS

LA MAISON DES HABITANTS : REDONNER LEUR PLACE AUX FAMILLES

Lieu stratégique dans le nord de la commune, l'actuelle Maison des habitants va connaître diverses évolutions progressives pour, in fine, devenir une crèche multi-accueil, à proximité immédiate de l'école primaire et des axes domicile/travail des parents.

Toute leur place doit en effet être redonnée aux parents désireux de faire garder leurs enfants. Une commune qui ne se rajeunit plus est une commune qui s'essouffle socialement et économiquement. Et un enfant supplémentaire gardé, c'est un parent qui reprend plus rapidement le chemin de l'emploi.

Le centre social va être transformé en espace de vie sociale dans les semaines à venir et la majorité des activités actuelles seront proposées dans le bâtiment « Maison des habitants » jusqu'en juin 2027, avec le concours des bénévoles et volontaires rencontrés mi-juin. La municipalité travaillera en effet avec ceux qui le souhaitent pour définir les futurs espaces dédiés aux activités sociales après cette date. Entretemps, un travail approfondi se poursuit avec la CAF et la PMI pour bien calibrer les lieux aux besoins des enfants et du personnel.



LA VILLE EST DÉSORMAIS PRÉSENTE SUR LINKEDIN® !



Offres d'emploi, actualité locale, grands projets, réalisation des services... La Ville de Séné est désormais présente sur LinkedIn® !

Pour suivre la page, RDV sur : www.linkedin.com/company/ville-de-sene

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE DU BOURG

Depuis le 1^{er} juin 2026, le bureau de Poste du bourg est ouvert tous les matins du mardi au samedi, de 9h à 12h. Cette réorganisation répond à trois objectifs affichés par la Poste :

- Tenir compte de l'évolution des modes de consommation, qui a entraîné une baisse de la fréquentation ;
- Être ouvert le samedi ;
- Harmoniser les horaires d'ouverture à l'échelle nationale pour une meilleure lisibilité.

1 CIGARETTE SUR 4 CONSOMMÉE À L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE FINIT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les mégots, malgré leur petite taille, peuvent :

- nuire au fonctionnement des stations d'épuration ;
- polluer les cours d'eau pendant des années ;
- être ingéré par les animaux.

Afin de participer à la sensibilisation des fumeurs et à la réduction des mégots mal-jetés, la commune a signé une convention avec l'éco-organisme Alcome en décembre 2025.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : SIGNALEZ LES NIDS SUR L'ESPACE PUBLIC

Le frelon asiatique, espèce invasive et prédateur redoutable pour les autres insectes, représente une menace croissante pour la biodiversité locale, la population et les ruchers. Face à cette problématique, un plan de lutte national a été décrété. À Séné, la lutte s'organise, par le piégeage des frelons et le signalement des nids.

- 📍 Au printemps, une trentaine de volontaires sinagots ont participé à une campagne de piégeage de reines fondatrices, grâce à la distribution de pièges homologués par la commune.
- 📍 D'avril à novembre, il s'agit de repérer les nids. L'idéal étant de les détecter à l'étape du « nid primaire », avant que la colonie s'installe durablement. À l'été, les nids secondaires sont déjà plus imposants (parfois la taille d'un ballon de basket, voir la photo ci-contre), mais également plus dangereux car ils peuvent être occupés par plusieurs milliers d'insectes.

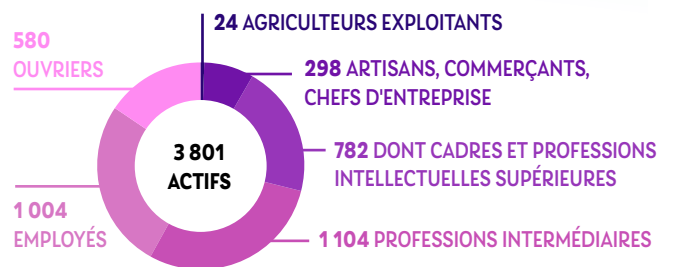
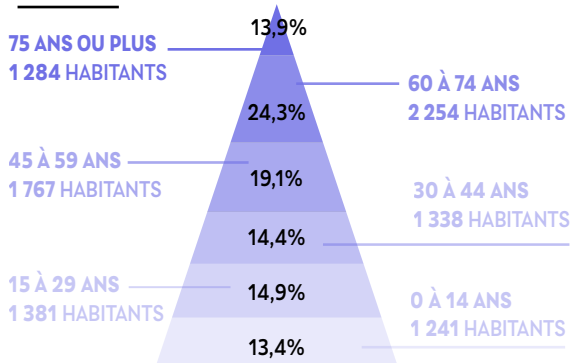
Les habitants sont fortement encouragés à signaler les nids :

- ▶ à des professionnels agréés s'ils se trouvent dans un espace privé (destruction aux frais du propriétaire) ;
- ▶ au référent environnement de la commune s'ils se trouvent dans l'espace public : ferrier-l@sene.bzh ou 02 97 66 90 62.





9 581 habitants
Recensement 2022



5



TY MOUSS EN GESTION MUNICIPALE

Au 1^{er} septembre 2026, la convention entre la commune et la Fédération départementale Familles Rurales pour la gestion de l'accueil de loisirs Ty Mouss sera échuë. La Ville, porteuse des accueils de loisirs des élémentaires et collégiens, a donc fait le choix de prendre également en régie municipale les activités destinées aux moins de 6 ans. Retour sur 35 ans d'évolution de ce service à la population.

Depuis 35 ans, l'accueil de loisirs associatif Ty Mouss occupe une place essentielle dans la vie des familles de la commune. Créé par l'AFCS (Association Familiale et Culturelle de Séné), il a d'abord pris place dans les locaux du restaurant scolaire Dolto, avant de s'installer rue des Écoles en 2006, dans un équipement construit par la commune près de la crèche. En 2015, l'AFCS confie la gestion administrative et financière à la Fédération départementale Familles Rurales.

Entre 2022 et 2024, la liste d'attente d'enfants de maternelles pour l'accueil du mercredi fait un bond. Le site ne permettant pas de répondre à toutes les demandes, en septembre 2024, Ty Mouss se concentre sur l'accueil des moins de 6 ans (passant de 36 à 72 places, rapidement pourvues) tandis que la commune crée le service « Mercredis Loisirs » pour les CE2-CM1-CM2. Le nombre total de places pour les 3-12 ans est ainsi passé de 92 à 172.

Un nouveau cap sera franchi à la rentrée 2026 lorsque la Ville reprendra également en gestion les activités dédiées aux moins de 6 ans. L'objectif : renforcer la cohérence des services éducatifs proposés aux enfants, harmoniser les fonctionnements et poursuivre le développement de l'offre dans le cadre du projet éducatif de territoire.

En pratique, les 8 salariés de l'accueil de loisirs associatif rejoindront l'équipe d'animation du service enfance-jeunesse, afin d'assurer une continuité pour les usagers et de préserver la notion de référent, particulièrement importante pour les plus jeunes enfants. Pour les familles, rien ne change excepté le processus d'inscription.

Les inscriptions se feront désormais via le Portail Famille de la commune. La tarification municipale sur le principe du taux d'effort s'appliquera. Les familles ne disposant pas encore de compte peuvent en faire la demande par mail : portailfamille@sene.bzh.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE PROPOSE DES ANIMATIONS

Jeux de société, chorale, relaxation, gym douce... Tous les mois, Élodie Le Mestre concocte un programme d'animations pour les résidents de Penhoët. Certaines sont ouvertes aux personnes extérieures.

Inscription au 02 97 66 99 99 (places limitées), planning disponible sur www.sene.bzh/solidarite/le-foyer-logement/

Le restaurant de la résidence autonomie est également accessible aux visiteurs midi et soir (sauf jours fériés).

Sur inscription au 02 97 66 99 99 (la veille avant 10h ou le vendredi pour le lundi). Tarif : 12€ (chèque ou espèce).





POLICE MUNICIPALE

AYONS LES BONS RÉFLEXES

En période estivale, l'activité et la fréquentation augmentent nettement sur la commune, et avec elles certains comportements répréhensibles. Malheureusement, ceux-ci passent trop souvent inaperçus pour les forces de l'ordre faute de signalement immédiat. Voici les bons réflexes à adopter afin d'optimiser le travail de la police municipale.

Quand contacter la police municipale ?

Un signalement tardif est souvent inexploitable. En cas de doute, il convient donc d'appeler immédiatement la police municipale, ou, si les faits ont lieu en-dehors de ses horaires d'ouverture, la gendarmerie. Il n'est évidemment pas question d'intervenir, mais uniquement de transmettre de l'information, sans se mettre en danger. Des éléments simples (véhicule, heure, comportement) permettront une intervention ciblée. Sans tomber dans l'excès, mieux vaut signaler un fait inhabituel même s'il paraît anodin, puis laisser la police municipale juger de l'importance de l'information.

Ainsi, voici quelques cas de figure pouvant justifier d'un signalement :

- La présence d'un véhicule suspect ou stationné de façon inhabituelle ;
- Un démarchage douteux ou insistant ;
- La présence de personnes semblant être en repérage ;
- Des nuisances ou troubles à l'ordre public ;
- La présence de chiens errants ou une morsure de chien.

Cambriolages, arnaques... Comment s'en prémunir ?

Dans la majeure partie des cambriolages, police et gendarmerie constatent que l'absence des propriétaires était facilement détectable : volets fermés pendant plusieurs jours voire semaines, boîte-aux-lettres pleine, pas de signe de présence ou d'allers et venues dans le logement... Ces éléments facilitent le passage à l'acte des personnes mal-intentionnées. Pour éviter cela, faites appel à des personnes de confiance (famille, amis, voisins...) qui pourront « faire vivre » votre logement en votre absence. Si cela n'est pas possible, avec l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), sachez que la police municipale propose aux habitants qui en font la demande d'assurer des passages réguliers aux abords de leur domicile en leur absence. Pour ce qui est du démarchage, il est encadré par l'arrêté municipal n°2023-188 : toute campagne doit être déclarée au préalable en mairie afin que la police municipale en soit informée. En cas de doute, il est important de ne rien signer et de contacter immédiatement la police municipale pour vérifier la fiabilité du démarcheur.



POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 97 66 90 62 (choix 4) – 06 17 96 38 11 –
06 89 91 48 53, contact@sene.bzh

Du 1^{er} septembre au 30 juin :

du lundi au vendredi, 8h15-12h / 13h30-17h30,
le samedi 9h-12h.

Du 1^{er} juillet au 31 août :

tous les jours, 8h30-12h30 / 13h30-18h.

En cas d'urgence, composez le 17.

Cambriolage, vols à la roulotte, arnaques en porte à porte, cybermalveillance... Pour plus de conseils sur les bons réflexes à adopter, RDV sur <https://www.sene.bzh/prevention-et-securite/quelques-conseils/>



LES AMIS DES CHEMINS SINAGOTS

AUX PETITS SOINS POUR NOS SENTIERS

Fin 2024, un petit groupe de Sinagots lançait dans la presse un appel à bénévoles pour entretenir les chemins sinagots. Un an et demi plus tard, ils sont plus de 80, constitués en association et collaborant étroitement avec les services techniques de la Ville pour prendre soin de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Rebouchage de nids de poules, création de rigoles, débroussaillage... Au cours des derniers mois, une trentaine de bénévoles de l'association des Amis des Chemins Sinagots ont œuvré sur les sentiers de la commune pour prêter main forte aux services techniques de la Ville.

Suivant le protocole signé avec la mairie, l'association établit des fiches de demandes d'intervention pour chaque projet de chantier (objectif, secteur, matériel...). Sur site, les bénévoles signalent leurs actions aux passants par le biais d'affichettes. Des équipes se sont formées par secteur : presqu'île, Moustérian-Ozon, Bourg-Cantizac-Purgatoire, Croix neuve-Bindre-Belle Étoile, Montsarrac-Cressignan-Brouel, Balgan-Cano-Saint-Laurent. Leur présence régulière sur le terrain leur permet de recenser l'état des chemins et de faire remonter les problèmes identifiés aux institutions compétentes (État, Département, commune...).

En 2026, l'association prévoit également de procéder à un état des lieux du balisage.

“ IL N'Y A PAS BEAUCOUP DE COMMUNES QUI BÉNÉFICIENT DE PLUS DE 100 KM DE CHEMINS ! NOUS VENONS EN SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES, NOTAMMENT LÀ OÙ ILS NE PEUVENT PAS INTERVENIR AVEC DES ENGINS, POUR PRÉSERVER CE RÉSEAU UNIQUE QUI FAIT LA FIERTÉ DES HABITANTS. ”

Pascal DIMÉ, président de l'association.

Vous aimeriez adhérer à l'association ou la soutenir ? Écrivez à : lesamisdescheminssinagots@gmail.com, ou 06 35 22 83 95.

POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ, JE PLANTE LOCAL !

De nombreuses plantes exotiques ou modifiées sont vendues en pépinières pour agrémenter nos jardins, affichant parfois des arguments commerciaux trompeurs comme « biodiversité » ou « mellifère ». Au cours des dernières décennies, ces plantes ont proliféré, jusqu'à envahir nos espaces naturels pour certaines, causant une importante baisse de la biodiversité. C'est le cas du baccharis, contre lequel la lutte s'organise depuis une dizaine d'années à Séné, de l'Ambroisie à feuille d'armoise, de la berce du Caucase, du datura stramoine ou encore du raisin d'Amérique par exemple.

Aujourd'hui, la communauté scientifique appelle donc les habitants à planter des végétaux originaires du territoire, afin d'offrir à la faune locale des habitats et ressources alimentaires adaptés. Pour cela, plusieurs solutions : récolter des graines de plantes sauvages, bouturer en pleine terre, transplanter de jeunes plants issus de la régénération spontanée (jeunes pousses en pied de haie ou en forêt) ou bien s'approvisionner dans des commerces de confiance. La marque Végétal Local, portée par l'Office Français de la Biodiversité, est un repère fiable pour qui veut s'assurer du caractère local et sauvage de plantes achetées. Actuellement, trois pépinières sont labellisées Végétal Local en Morbihan.

Listes des espèces et structures de production sur le site : www.vegetal-local.fr.



SENTIER CÔTIER

UNE ÉTUDE DES PARCELLES PROCHES DU LITTORAL

Fiers de ce patrimoine naturel remarquable, de nombreux locaux apprécient les sentiers côtiers sinagots au fil des saisons. Ceux-ci sont malheureusement touchés par l'érosion, conséquence du ruissellement et de l'infiltration des eaux de pluie, mais aussi de submersions marines lors d'événements climatiques. Certaines sections de sentier se dégradent, entraînant des risques pour les promeneurs. Par ailleurs, ce cheminement au plus proche du rivage n'a pas été institué sur l'ensemble du littoral de la commune. Préalablement à toute correction ou extension du tracé et tout aménagement complémentaire, et comme ils ont pu le faire sur d'autres communes, l'État et le Département du Morbihan vont lancer en septembre 2026 une vaste étude sur la biodiversité de l'ensemble du littoral de Séné.

Une étude globale des parcelles proches de la mer

À l'automne 2026, l'État et le Département du Morbihan lanceront conjointement une étude de terrain sur quatre saisons, afin de récolter le maximum d'informations sur l'état du littoral sinagot et sa biodiversité. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer précisera par courrier adressé aux propriétaires de parcelles riveraines de la mer ou proches du littoral les conditions de mise en œuvre de cette étude. Un arrêté préfectoral viendra officialiser la démarche.

Si la biodiversité doit faire l'objet d'une étude globale qui justifie une information de tous les propriétaires riverains de la mer, l'ensemble du tracé actuel du sentier côtier n'a pas vocation à être remis en cause.

PLUS LOIN

POUR ALLER

LA SERVITUDE DE PASSAGE DES PIÉTONS SUR LE LITTORAL

Les promeneurs ne le savent peut-être pas, mais les deux tiers des sentiers côtiers morbihannais qu'ils empruntent se trouvent en réalité sur des propriétés privées. Le principe de SPPL, ou Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral, servitude d'utilité publique instaurée par les lois de 1976 et 1986 relatives à l'aménagement du littoral, permet ainsi à chacun de disposer d'un accès piéton gratuit à l'ensemble du littoral français, sans que certaines parties restent enclavées.

L'article fondateur de la SPPL (L 121-31 du code l'urbanisme), dispose que :

« LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES RIVERAINES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME SONT GREVÉES SUR UNE BANDE DE 3M DE LARGEUR D'UNE SERVITUDE DESTINÉE À ASSURER EXCLUSIVEMENT LE PASSAGE DES PIÉTONS ».



La servitude est prioritairement instituée à moins de trois mètres de la limite du domaine public maritime, mais la loi dispose également que le cheminement doit être écarté du rivage pour contourner les éventuels obstacles ou enjeux de biodiversité. Ces écarts du rivage doivent être soumis à enquête publique et validés par un arrêté préfectoral.

CONTACT

Tout au long de cette procédure, il sera possible de contacter la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, unité « sentier côtier » : 02 56 63 73 26 ou 02 56 63 72 48, pierre-yves.morvan@morbihan.gouv.fr.



QUI SONT VOS ÉLUS ?

Le 22 mars dernier, la liste « Ensemble pour Séné » a remporté les élections municipales avec 51,53 % des suffrages exprimés. L'assemblée délibérante installée le 28 mars se compose donc de 29 élus : dans le groupe de la majorité, le Maire Clément Le Franc, huit adjoints, deux conseillers municipaux délégués et douze conseillers municipaux, et dans l'opposition six conseillers municipaux : cinq pour la liste « Séné Avenir et Solidarité » et un pour la liste « La nouvelle dynamique pour Séné ».

Découvrez dans l'infographie centrale de ce dossier, représentés dans leur quartier de résidence, les visages de vos nouveaux élus ainsi que leurs délégations respectives.

LES ÉLUS AU TRAVAIL

Sur les 29 membres du conseil municipal de Séné, cinq sont retraités et 24 exercent toujours une activité professionnelle. Salariés, chefs d'entreprise, fonctionnaires ou indépendants, ils consacrent du temps à leur fonction d'élus le matin avant le travail, entre midi et deux, ou après 18h...jusque tard dans la soirée. Sans oublier les week-ends, et vous les croiserez d'ailleurs sur les nombreux événements estivaux !

LES CONSEILS MUNICIPAUX

La vie politique municipale est principalement rythmée par les conseils municipaux, qui rassemblent les 29 élus six à huit fois par an. Les séances de conseil, publiques, se déroulent à l'Hôtel de ville et font l'objet de procès-verbaux permettant aux citoyens de suivre les décisions locales.

Les **délibérations** qui y sont proposées au vote répondent à diverses obligations réglementaires : vote des budgets, signatures de conventions avec des organismes partenaires, création/suppression de postes, tarification des services municipaux, montant des subventions accordées aux associations, acquisition et cession de parcelles, subventions sollicitées pour des projets d'envergure, nomination de représentants dans des instances extérieures...



Retrouvez les comptes-rendus et les replays des conseils municipaux sur : <https://www.sene.bzh/le-conseil-municipal/seances/>

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions sont des instances thématiques se réunissant en amont de chaque conseil municipal, afin que les élus de l'ensemble des groupes politiques puissent étudier les délibérations qui seront soumises au vote du conseil, et mieux cerner les enjeux et les contraintes de chaque dossier.

Quatre commissions thématiques ont été créées par délibération du 7 avril 2026 :

Commission Finances : Clément LE FRANC – Bruno LE GALL – Françoise MERCIER – Claire PONSOT – Rémi VIDOR – Ludovic ESPITALIER-NOËL – Christophe BAUDRY – Pascale BRUNEL – Régis FACCHINETTI – Caroline LAUNAY

Commission Sports, culture, vie associative et animation de la ville : Clément LE FRANC – Bruno LE GALL – Pascale BRUNEL – Gaëlle RAUD – Kévin COHEN – Laure SCHERPEREEL – Estelle KERLIDOU – Pascal SERRE – Jean VETTER – Caroline LAUNAY

Commission Urbanisme, aménagements et mobilités : Clément LE FRANC – Françoise MERCIER – Bertrand SEVENO – Jean-Noël LE METOUR – Carole MESSÉ-BOUILLARD – Sylvain ROUSSEL – Christophe BAUDRY – Christine JACOB – Ludovic ESPITALIER-NOËL – Jessica PIC – Caroline LAUNAY

Commission Petite enfance, enfance, jeunesse et vie scolaire : Clément LE FRANC – Marie Laure LE DIOT – Marine LE DUC – Benoit GAUDICHEAU – Marjorie EON – Kévin COHEN – Jean-Marc GONIDEC – Estelle KERLIDOU – François THEOU – Caroline LAUNAY

DE NOMBREUSES RÉUNIONS DE TRAVAIL

Si les grands projets municipaux sont abordés en conseil municipal sous l'angle réglementaire (budget alloué, subventions sollicitées, aménagements et urbanisme...), bien d'autres aspects sont traités dans des réunions de travail hebdomadaires.

Ainsi, adjoints et conseillers délégués rencontrent régulièrement les services municipaux compétents dans leur domaine de délégation, afin de traiter ensemble le quotidien (rendez-vous avec des administrés ou des partenaires, recrutements, demandes d'interventions techniques, d'organisation d'événements...), mais aussi de travailler sur les projets des élus (objectifs, faisabilités, contraintes techniques et financières, calendrier de déploiement...).



Ludovic ESPITALIER-NOËL
1^{er} adjoint en charge des activités
économiques, de la sécurité et de
la communication
Limur



Laure SCHERPEREEL
Conseillère déléguée à
l'animation de la Ville
Limur



Bertrand SÉVENO
Conseiller municipal
Limur



Régis FACCHINETTI
Conseiller municipal
d'opposition
Limur



Jessica PIC
Conseillère municipale
d'opposition
Bézidél



Jean VETTER
Conseiller municipal
d'opposition
Kernipitur



Rémi VIDOR
Adjoint en charge des bâtiments,
de la transition énergétique et du
rayonnement de la commune
Kerfontaine



Marine LE DUC
Adjointe en charge de la petite
enfance et des affaires sociales
Kerfontaine



Marjorie ÉON
Conseillère municipale
Bellevue



Clément LE FRANC
Maire
Cariel



Pascal SERRE
Conseiller municipal
Cariel



Christine JACOB
Conseillère municipale
Cariel



Jean-Noël LE MÉTOUR
Conseiller municipal délégué
à la voirie
Gornevez



François THÉOU
Conseiller municipal
d'opposition
Montsarrac



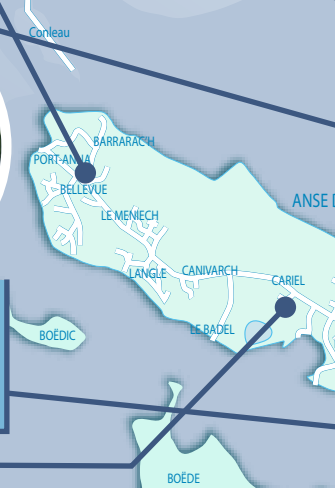
Jean-Marc GONIDEC
Conseiller municipal
Montsarrac



Gaëlle RAUD
Conseillère municipale
Kerarden



Pascale BRUNEL
Adjointe en charge de
la culture, des espaces
naturels et agricoles
Moustérian





Benoît GAUDICHEAU
Conseiller municipal
Bézidel



Ismahan MAHJOUB
Conseillère municipale
d'opposition
Cœur de Poulfanc



Françoise MERCIER
Adjointe en charge de
l'urbanisme et des mobilités
Saint-Laurent



Marie-Laure LE DIOT
Adjointe en charge
de l'enfance, de la jeunesse
et de la vie scolaire
Saint-Laurent



Sylvain ROUSSEL
Conseiller municipal
Kerhuillieu



Claire PONSOT
Conseillère municipale
Dolan



Bruno LE GALL
Adjoint en charge des
finances et du sport
Bourg



Christophe BAUDRY
Adjoint en charge des affaires
maritimes et des espaces
verts urbains
Bourg



Kévin COHEN
Conseiller municipal
Bourg



Carole MESSÉ-BOUILLARD
Conseillère municipale
Bourg



Caroline LAUNAY
Conseillère municipale
d'opposition
Cressignan



Estelle KERLIDOU
Conseillère municipale
Bourg

**OÙ VIVENT
VOS ÉLUS ?**



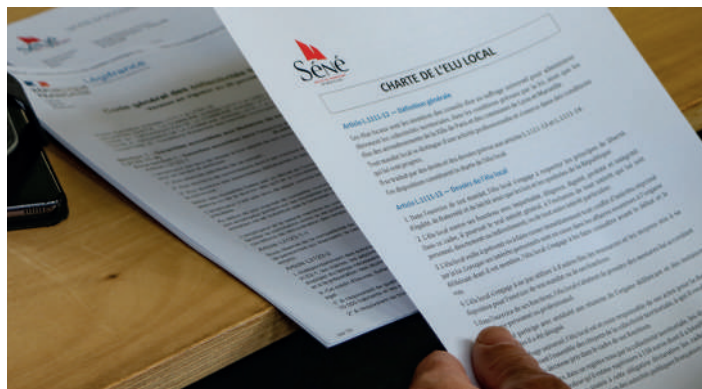
LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Les élus municipaux siègent dans différentes instances locales dans lesquelles ils peuvent faire entendre la voix des Sinagots et défendre leurs intérêts.

Le conseil municipal du 7 avril a ainsi désigné parmi ses membres des représentants dans de nombreuses structures : l'Agence France Locale (banque des collectivités), le conseil des mouillages et le conseil portuaire, les conseils d'école, l'Entente pour la restauration scolaire, Morbihan Énergies ou encore le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Cinq élus siègeront également au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Marine Le Duc, Françoise Mercier, Gaëlle Raud et Marjorie Éon pour la majorité, Ismahan Mahjoub pour l'opposition.

Quatre élus communautaires

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVa) est administrée par 90 conseillers communautaires, chaque commune étant représentée en fonction de son nombre d'habitants. Séné y possède quatre élus, d'ores et déjà fléchés sur les listes lors des élections municipales : pour la majorité, le Maire Clément Le Franc (par ailleurs élu vice-président Tourisme et évènementiel lors du conseil communautaire du 16 avril), Françoise Mercier et Rémi Vidor ; pour l'opposition, Régis Facchinetti. Les affaires de l'agglomération sont réglées lors des conseils communautaires, durant lesquelles des délibérations sont soumises au vote des élus. Clément Le Franc participe également au bureau des maires, qui se réunit avant chaque conseil communautaire pour en valider l'ordre du jour.



DES PERMANENCES POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

En charge de différentes thématiques, adjoints et conseillers municipaux délégués sont tous joignables par mail et, pour certains, proposent des créneaux de permanence en mairie.

■ Activités économiques, sécurité et communication :

Ludovic Espitalier-Noël reçoit le mercredi de 14h à 17h.
Prise de RDV : espitaliernoeel-l@sene.bzh

■ **Urbanisme et mobilités** : Françoise Mercier reçoit le jeudi après-midi de 14h à 16h.

Prise de RDV : urba@sene.bzh

■ **Finances et sport** : contactez Bruno Le Gall.

Prise de rdv : contact@sene.bzh

■ **Culture, espaces naturels et agricoles** : Pascale Brunel reçoit le mardi de 9h à 12h.

Prise de RDV : contact@sene.bzh

■ **Petite enfance et affaires sociales** : Marine Le Duc reçoit le lundi à partir de 16h30.

Prise de RDV : contact@sene.bzh

■ **Affaires maritimes et espaces verts urbains** : Christophe Baudry reçoit le samedi de 10h à 12h.

Prise de RDV : contact@sene.bzh

■ **Enfance, jeunesse et vie scolaire** : Marie-Laure Le Diot reçoit le jeudi à partir de 17h30.

Prise de RDV : portailfamille@sene.bzh

■ **Voirie** : Jean-Noël Le Métour reçoit le mardi de 9h à 12h.
Prise de RDV : contact@sene.bzh

Rémi Vidor, adjoint en charge des **bâtiments, de la transition énergétique et du rayonnement de la commune** est joignable par mail : vidor-r@sene.bzh, tout comme Laure Scherpereel, conseillère déléguée à l'**animation de la Ville** : contact@sene.bzh.

VOUS AUSSI ENGAGEZ-VOUS POUR LE COLLECTIF !

► Je prends soin de mes voisins

En tant que délégué de quartier, vous intervenez bénévolement dans un quartier de la commune, avec bienveillance et dans le respect de la vie privée de chacun. Vous y relayez de l'information, repérez les personnes isolées ou en difficulté et faites le lien si nécessaire avec le CCAS.

Intéressé pour devenir délégué de quartier ?

Contactez le CCAS au 02 97 66 59 65.

► Je participe à la programmation culturelle

Accompagnés de professionnels, devenez « Glop » : Groupe Local d'Orientation de la Programmation. Assistez à des spectacles et expositions et ramenez à Séné des idées, des contacts de compagnies, des pistes de rêves à partager ! Ensuite, aux côtés de techniciens et d'élus, participez aux comités de programmation du centre culturel Grain de Sel.

Intéressé pour devenir Glop ?

Contactez Grain de Sel au 02 97 670 675.

Aide aux devoirs, participation citoyenne, entretien et rénovation du petit patrimoine, animation des jardins partagés... À Séné, il existe de nombreuses occasions de s'engager dans la vie citoyenne !

Vous cherchez comment vous investir et vous rendre utile ? Écrivez à contact@sene.bzh.

ENQUÊTE

COMMENT VOUS INFORMEZ-VOUS SUR LA VIE LOCALE ?



Moment important de la vie politique locale, un changement d'équipe municipale est aussi l'occasion de réinterroger les supports de communication de la Ville. En répondant à ce sondage, vous permettrez aux agents et aux élus d'adapter la communication municipale à vos habitudes et vos préférences en matière de supports d'information. Merci pour vos réponses et le temps que vous y consacrerez !

QUELS SUPPORTS D'INFORMATION UTILISEZ-VOUS LE PLUS POUR VOUS INFORMER SUR L'ACTUALITÉ LOCALE ?

Plusieurs réponses possibles.

- | | |
|--|---|
| ☐ Bulletin municipal | ☐ Page Facebook de la Ville |
| ☐ Presse locale (version papier ou numérique) | ☐ Lettre d'information mensuelle de la Ville |
| ☐ Site internet de la Ville | ☐ Panneau lumineux du Poulfanc |

Utilisez-vous un autre support d'information que ceux cités précédemment ? Si oui, le(s)quel(s) ?

LE BULLETIN MUNICIPAL

LISEZ-VOUS LE BULLETIN MUNICIPAL ?

- ☐ Oui à chaque parution
- ☐ Parfois
- ☐ Jamais

QUELLE(S) RUBRIQUE(S) VOUS INTÉRESSE(NT) LE PLUS ?

AFFICHAGE

PARMI LES AFFICHAGES SUIVANTS, LE(S)QUEL(S) TROUVEZ-VOUS UTILE(S) ?

- | | |
|--|---|
| ☐ Affiches en bord de route (photo ci-contre) | ☐ Affiches dans les vitrines de quartier |
| ☐ Affiches / flyers chez les commerçants | ☐ Banderoles sur les ronds-points |



LA NEWSLETTER MENSUELLE

ÊTES-VOUS ABONNÉ À LA LETTRE D'INFORMATION NUMÉRIQUE DE LA VILLE ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne connaissais pas son existence

Note : Pour vous y inscrire et retrouver les précédentes lettres d'information, RDV sur : www.sene.bzh/newsletters.

LE(S)QUEL(S) DE CES SITES INTERNET VOUS ARRIVE-T-IL DE CONSULTER ?

- ☐ Le site de la Ville
- ☐ Le site du centre culturel Grain de Sel
- ☐ Le site du bar-restaurant patrimonial Ti Anna
- ☐ Le site de la Réserve Naturelle des Marais de Séné
- ☐ Aucun

SI VOUS UTILISEZ LE SITE DE LA VILLE, QU'Y CONSULTEZ-VOUS PRINCIPALEMENT ?

Plusieurs réponses possibles.

- | | |
|--|--|
| ☐ Actualités / Agenda | ☐ Informations pratiques |
| ☐ Démarches en ligne | ☐ Météo / Horaires des marées |
| ☐ Contacts / Horaires des services | ☐ Autre, précisez : |
| ☐ Offres d'emploi | |
| ☐ Informations sur les travaux en cours | |

SI VOUS UTILISEZ LE SITE DE GRAIN DE SEL, QU'Y CONSULTEZ-VOUS PRINCIPALEMENT ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Programmation / billetterie
- ☐ Médiathèque : catalogue, médiathèque en ligne
- ☐ Actualités
- ☐ Contacts / Horaires

SI VOUS UTILISEZ LE SITE DE TI ANNA, QU'Y CONSULTEZ-VOUS PRINCIPALEMENT ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Agenda
- ☐ Plateforme patrimoniale
- ☐ Informations sur le bar-restaurant

RÉSEAUX SOCIAUX

QUEL(S) RÉSEAU(X) SOCIAL(AUX) UTILISEZ-VOUS ?

- ☐ Facebook ☐ Instagram ☐ X ☐ LinkedIn ☐ Aucun



APPLICATIONS MOBILES

SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉ PAR LE LANCEMENT D'UNE APPLICATION MOBILE DÉDIÉE AUX INFORMATIONS PRATIQUES ET AUX ACTUALITÉS SINAGOTES ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ?

- ☐ Moins de 30 ans
- ☐ 30-60 ans
- ☐ Plus de 60 ans

AVEZ-VOUS DES COMMENTAIRES OU SUGGESTIONS CONCERNANT LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ACTUELS DE LA VILLE ?



NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES



CAMPUS IBP GROUPE

Depuis janvier, l'Institut Breton des Parcours (IBP), anciennement IBEP Formation, dispose de locaux au Pouffanc. Le campus de Vannes-Séné y propose des formations qualifiantes dans les secteurs du commerce, du sanitaire et social et de l'administration, ainsi que des prestations d'accompagnement vers l'emploi, en alternance, en formation continue ou via le Compte Personnel de Formation (CPF). Ancré et reconnu dans le bassin morbihannais, le campus dispose d'un réseau de partenaires locaux lui permettant de faciliter l'accès aux stages, à l'alternance et à l'emploi de ses apprenants.

Lun-vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
11, rue Cousteau (CC des Quais de Séné)
ibep.vannes@ibepformation.fr,
02 97 42 53 63, ibpgroupe.fr

BREIZH LAVERIE

Fort d'une première expérience concluante à Vannes, Axel Marie a ouvert le 1^{er} avril une seconde laverie automatique, dans le bourg de Séné (à la place de l'ancienne boulangerie, près de Carrefour Contact). Les six machines de capacité 8 à 20kg adaptent les quantités d'eau et de lessive (incluse automatiquement) au poids du linge détecté. Deux séchoirs complètent l'équipement. Le paiement est possible en carte ou en espèces.

7 av. de Penhoët, tous les jours de 7h à 21h.
+ d'infos : www.breizhlaverie.com



HOALAÑ : SPORT-SANTÉ DE PLEIN AIR

En semaine d'avril à octobre, Aude Salathé propose des séances hebdomadaires de longe-côte, pilates, marche nordique et gym en plein air. RDV est donné plage de Montsarrac pour des séances de sport-loisir et bien-être, en petits groupes et pour tous les niveaux. Le planning est communiqué le vendredi pour la semaine suivante, en fonction de la météo et des marées. Séances à l'unité ou cartes multi-activités.

En parallèle, Aude propose des séjours sport-santé-nature en pension complète, à Guidel ou à Lizio. Enfin, elle peut organiser des événements privés tels que des séminaires d'entreprise, journées de cohésion ou enterrements de vie de jeune fille. Prestations de groupes sur devis.

Plage de Montsarrac. + d'infos sur : hoalan.fr



BUZZ PARTY

Passionnés de jeux en tous genres, Valérie Lopez et Charlie Malfille ont ouvert en 2025 une salle de quiz et blind test à Cœur de Pouffanc. En famille, entre amis, pour des événements spéciaux ou d'entreprises, les participants s'affrontent sur des quiz endiablés et tout public durant 1h (30 ou 45 minutes pour les plus jeunes, à partir de 8 ans) dans l'une des deux salles aux allures de plateau télé.

Privatisation possible, formules avec traiteur, goûters enfants... Le duo prévoit de développer prochainement des événements à thème (jeux de société, jeux de rôle). De 4 à 32 joueurs, accessible PMR.

56 rte de Nantes, ouvert tous les soirs et après-midis sauf le mardi.
+ d'infos sur : buzzparty.fr



CABINET COMPTABLE 2C2L

2C2L est le fruit de l'association en 2019 de quatre collègues et amis : Jean-Philippe Le Pennec (Expert-comptable), Charlène Courtel, Céline Vallet et Anne Le Gallic. Depuis janvier 2026, le cabinet, qui comptabilise aujourd'hui 16 collaborateurs permanents, s'est installé à Séné, zone de Kergrippé III. Spécialisé dans les domaines des hôtels-café-restaurants, du BTP et du commerce, réparti en équipes (Team Expert, Team Comptabilité, Team Data et Team Services), le cabinet 2C2L propose ses services aux entrepreneurs afin qu'ils puissent se concentrer sur leur cœur de métier.

28 Rue Gozh Hent, www.2c2lconseils.fr

VOTRE ÉTÉ

À SÉNÉ

Connaissez-vous l'expression « Je vis là où tu pars en vacances » ? À Séné, nous avons cette chance de pouvoir profiter d'un environnement exceptionnel toute l'année, et de multiples activités et animations dès que les beaux jours arrivent. Tour d'horizon des principaux temps forts de l'été.

FÊTE NATIONALE

Samedi 11 juillet, 16h30-23h30, bourg

De 16h30 à 21h, village de la mer et des enfants : jeux en bois, maquillage, loisirs créatifs, jeux gonflables, spectacle de marionnettes et associations patrimoniales. A 19h, apéritif et dégustation d'huîtres, sur fond de chants de marins. Moules-frites, buvette.

À partir de 20h, ambiance musicale avec DJ.

A 23h15, feu d'artifice depuis le théâtre de verdure.

Événement organisé en partenariat avec le Séné FC.



FÊTONS LES 30 ANS DE LA RÉSERVE NATURELLE !

Du mardi 18 au vendredi 21 août, venez célébrer les 30 ans de la Réserve Naturelle des Marais de Séné autour d'animations gratuites.

Mardi 18, 14h-17h : Chantier nature rivière de Noyal.

Mercredi 19, 10h-12h : Observez et dessinez les oiseaux, sur inscription.

Mercredi 19, 14h-17h : Randonnée nature, sur inscription.

Jeudi 20, 10h-12h : Biodiversité et pâturage, sur inscription.

Jeudi 20, 14h-16h30 : Biodiversité et maraîchage, ferme de Dolan, sur inscription.

Jeudi 20, 19h-21h30 : Au crépuscule dans les marais, sur inscription.

Vendredi 21 9h30-11h : Les oiseaux des marais pour les 3-6 ans, sur inscription.

Vendredi 21 août, 19h-22h

NOCTURNE THÉÂTRE D'IMPRO ET MUSIQUE

Avec la compagnie La bande adhésive, le groupe Job.

Buvette, restauration, barbecue en libre-service (pensez à apporter vos grillades !).



FLASHEZ-MOI pour consulter
le programme détaillé !



.....

Tout le reste de l'été, la Réserve organise des sorties nature pour petits et grands :

Observez et dessinez les oiseaux : Mercredi 8 et 22 juillet, 5 août

Découverte des paysages et de la biodiversité : Lundi 13 juillet et 17 août

Petits yeux, grandes découvertes : Jeudi 16 et 30 juillet, 6 août

Au crépuscule dans les marais : Jeudi 16, 23 et 30 juillet, 6, 13 et 27 août

Exploration nature en famille : Jeudi 23 juillet et 13 août

Retrouvez le programme détaillé des sorties nature, les tarifs et infos pratiques
dans le calendrier estival ou sur www.reservedesene.bzh

TOUTES VOILES ROUGES DEHORS !

Samedi 4 et dimanche 5 juillet, 10h-00h, Port-Anna

Tous les deux ans, cette fête emblématique du Golfe du Morbihan met en valeur le patrimoine maritime de la région. Au programme de cette édition sur le thème « Les femmes et la mer - aventurières ou héroïnes » : animations à terre et sur l'eau, présence de nombreux bateaux, village de créateurs et d'artistes, salon du livre, concerts (David Pasquet, Plantec, Korriganed...). Le samedi, féerie nautique « Aventurières des flots » jouée par les Sénaces.

Entrée libre, restauration sur place.

En préambule, une soirée expo et ciné-débat

Vendredi 3 juillet, 16h-22h, centre culturel Grain de Sel

Exposition et film sur la vie d'Odette du Puigadeau, exploratrice bretonne, suivis d'un débat. Entracte buvette/restauration. À 20h, spectacle « Aventurières » de la compagnie On t'a vu sur la pointe, suivi d'un débat avec Léla Rigidel, fille du navigateur Eugène Rigidel.

Entrée libre pour l'exposition et le film. Spectacle 10€ (réservation au 06 43 84 14 93).

+ d'infos : Facebook « Les Amis de Port-Anna » ; amisdeportanna@gmail.com

NOCTURNE AU COIN DU JEU

Vendredi 24 juillet, 19h-22h, jardin du presbytère

Venez profiter d'animations ludiques et familiales ! Jeux d'énigmes collaboratifs, jeux en bois, palet, molkky, pétanque, jeux de société, loup-garou, jeu de piste dans le bourg... Buvette, restauration et barbecue en libre-service : apportez vos grillades ! Avec La Caravane ludique et Fun n'sport.



SÉNÉ À LA PAGE

Samedi 25 juillet, 10h-18h30, jardin du presbytère

La librairie Marée-pages, la Ville et les bénévoles vous invitent à la 11^e édition du salon du livre sinagot. Polar, littérature jeunesse, romans, bande-dessinée ou encore ouvrages documentaires : venez à la rencontre d'une cinquantaine d'auteurs locaux et régionaux. Buvette, restauration et animations tout au long de la journée. **Liste des auteurs et programme détaillé sur www.sene.bzh.**

MARCHÉ DES ARTS ET DE L'ARTISANAT

Tous les dimanches, du 5 juillet au 30 août, 10h-13h, place de l'Église

Venez à la rencontre d'artistes peintres, créateurs de bijoux et couturiers ou encore écrivains, potiers et photographes. Prenez le temps de flâner parmi les œuvres et créations originales exposées à la vente.



MAIS AUSSI... Le festival des arts de Montsarrac, les balades des Greeters, l'événement sonore « Dub it Loud », les Musicales du Golfe, le festival électro Marée Bass...

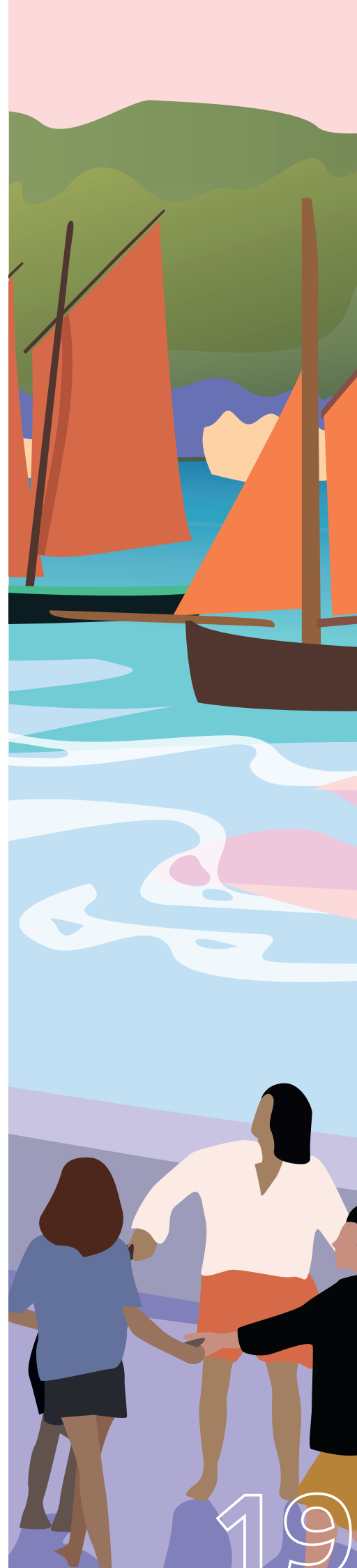
FLASHEZ-MOI pour découvrir toutes les animations de l'été dans le calendrier estival !



STATIONNEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE

Depuis 2024, la municipalité organise en saison des aménagements de circulation et de stationnement pour faire face à l'affluence de visiteurs et permettre une meilleure cohabitation des différents usagers de la route : limitation de durée, accès et parkings fléchés pour les camping-cars...

Nouveauté cette année, une zone bleue limitée 4h a été créée en concertation avec les riverains rues de Bellevue et de Port-Anna.





BRIAC BELLEC

AGENT TECHNIQUE

Formé à la conduite et la gestion des entreprises maritimes, Briac Bellec, originaire de Baden et de retour de cinq mois au Vietnam, a fait étape le 1^{er} mars pour au moins un an à la mairie de Séné. Agent technique polyvalent, vous le croiserez à la voirie, aux espaces verts ou encore au port, selon les saisons. Rencontre.

Comment as-tu atterri à Séné ?

De retour du Vietnam après un voyage de cinq mois, je peinais à trouver un embarquement à la petite pêche pour valider mon brevet de capitaine 500. Habitant Baden et pratiquant le plan d'eau du Golfe depuis longtemps, j'ai saisi cette opportunité d'être à la fois sur terre et sur l'eau avec les services techniques de Séné.

Pour les non initiés, « petite pêche », « capitaine 500 »... ça veut dire quoi ?

La petite pêche c'est la pêche en mer pratiquée sur de petits bateaux près de la côte, par un petit équipage, parfois une seule personne. Ce type de pêche se fait plus rare, car ça rapporte moins qu'avant, mais il y a encore quelques opportunités à saisir, des marins qui cherchent un reprenneur. L'idée me plaît donc j'espère toujours trouver un bateau à la petite pêche entre Lorient et Le Croesty, Saint-Jacques... Ça me permettrait aussi de valider mon capitaine 500 : ce brevet permet d'exercer les fonctions de capitaine sur des petits navires de commerce allant à moins de 200 milles des côtes (370 km). On le valide en naviguant 12 mois comme second et il me manque quelques mois de pratique !

Quelles sont tes missions aux services techniques de Séné ?

Je fais des choses très variées, en fonction des besoins et des saisons. Mon poste est partagé entre le port et le service Voirie-Espaces verts. L'hiver au port, je participe à l'entretien des lignes de mouillage, au nettoyage des filières, des cales

et à la surveillance de l'état de la station de carburant et son approvisionnement. Il m'arrive également de traiter quelques demandes de plaisanciers en l'absence de Johanna et Michel. Aux beaux jours et en période plus touristique, il faut nettoyer les espaces verts aux abords du plan d'eau, entretenir les sanitaires, vider les poubelles. Côté voirie, je suis amené à poser des panneaux, réparer des grillages, des nids de poule, effectuer du nettoyage de rues... Aux espaces verts je fais pas mal de débroussaillage. Et l'été, avec les manifestations qui se multiplient, j'aide à monter les chapiteaux, à transporter le matériel nécessaire à l'organisation des événements, etc.

Qu'est-ce que tu ajouterais sur cette expérience ?

Au final, le poste est très varié. Il y a une bonne ambiance dans les deux services, c'est agréable. Au port, je suis davantage en contact avec les usagers, notamment les ostréiculteurs et les pêcheurs.





EAU DE COCO

REÇOIT LE PRIX DES DROITS DE L'HOMME

Fier et reconnaissant pour le prix décerné par la République Française à l'association Eau de coco venant en aide aux enfants et jeunes femmes à Madagascar, Nicolas Ambroselli, créateur de l'antenne bretonne à Séné en 2018, nous en dit plus sur les activités et les actualités de son association.

Comment agit concrètement Eau de coco pour aider les enfants de Madagascar ?

Sur place au sud de Madagascar, par le biais de l'ONG Bel Avenir, l'association Eau de coco France gère deux écoles accueillant des enfants et adolescents démunis et accompagne leur famille afin qu'ils puissent échapper à l'exploitation dans les mines de saphir.

Ici à Séné, nous contribuons en organisant des événements culturels et sportifs pour faire connaître les activités de l'association et récolter des fonds, et nous intervenons dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes à la situation à Madagascar, à la problématique de l'accès à l'eau, etc.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les événements locaux ?

Le 31 mai avait lieu la course solidaire Ezaka, au sud de Vannes. Le 7 mai, notre chorale Madagaschœur donnait une représentation à l'église de Kercado. Depuis 2010, nous avons organisé plusieurs concerts avec de jeunes Malgaches accompagnées par l'association. Nous rêvons maintenant d'accueillir la comédie musicale intitulée « Le rêve de Nirina » : créée avec des enfants malgaches, elle se jouera en Espagne en septembre, grâce à notre fondation partenaire Agua de coco.

Quels sont les besoins actuels de l'association ? Les personnes intéressées par nos actions peuvent être formées pour animer des débats dans les écoles, participer à l'organisation d'événements. Un jeudi sur deux, la chorale Madagaschœur accueille volontiers les chanteurs de tous niveaux pour travailler sur un répertoire africain. Et si des entreprises veulent nous soutenir, ou bien des groupes d'artistes, il ne faut pas hésiter à nous contacter.

+ d'infos : eaudecoco.org, bretagne@eaudecoco.org



La chorale Madagaschœur lors de la course solidaire Ezaka.

LA MOUETTE SINAGOTE ORGANISE UNE RÉGATE INTERNATIONALE D'OPTIMIST

Du 4 au 10 juillet 2026, l'École Nationale de Voile de Quiberon accueille la Coupe Internationale d'Été d'optimist. Cet événement annuel qui rassemble plusieurs centaines de jeunes de tous les continents, la Mouette Sinagote s'est mise au défi de l'organiser ! Elle invite donc les Sinagots à venir assister aux différentes courses et à soutenir le club et ses jeunes sportifs.

Une cérémonie avec parade en musique ouvrira la compétition lundi 6 juillet à 11h. Puis, chaque après-midi, trois courses de niveaux se tiendront simultanément : en criterium (à vocation pédagogique, dès 6 ans), benjamins (10-11 ans) et minimes-cadets (12-15 ans). Le matin, une compétition officielle de course par équipe se tiendra en parallèle.



« C'est un véritable défi humain pour la Mouette, avoue Cécile de Cockborne, co-présidente de l'association. Avec mon homologue Marie Boydrin, une équipe de trois parents de coureurs d'optimist et des bénévoles, nous avons là l'occasion de faire rayonner le club et la commune de Séné, et de promouvoir les valeurs d'engagement et de travail de l'association ».

Le club a fait de cette régate un événement éco-responsable : objectif zéro déchets, avec entre autres un grand jeu de sensibilisation de la Surfrider Foundation qui accueillera les ados de l'accueil de loisirs de Séné ; l'organisation d'un concours de godilles pour transmettre le patrimoine maritime ; un partenariat avec un loueur de vélos pour limiter l'empreinte carbone des compétiteurs ; des expositions prêtées par le Parc naturel régional sur des thématiques environnementales...

Le club a sollicité des subventions et proposera buvette et tombola au bénéfice de l'association.

Coupe internationale d'été, du 4 au 10 juillet 2026, Baie de Quiberon



**LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE VOILE
SONT OUVERTES POUR LA RENTRÉE 2026 !**
+ d'infos : lamouettesinagote.org

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES



Que fait la mairie pour lutter contre la prolifération de chats errants ?

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons. Or, un accroissement non contrôlé de la population de chats peut avoir plusieurs conséquences négatives : abandon d'animaux et maltraitance, impact sur la biodiversité (forte prédation), mais aussi sur la santé des femelles (l'absence de stérilisation étant corrélée à un risque élevé de tumeur mammaire ou d'infection de l'utérus). Enfin, le chat peut aussi être le vecteur de maladies transmissibles à l'homme ou aux autres animaux.

A l'inverse, on observe que stériliser mâles comme femelles :

- améliore la relation entre le chat et sa famille (on évite ainsi les marquages urinaires très odorants, les miaulements importants, la fugue...) et limite donc le nombre d'abandons ;
- réduit l'instinct de chasse du chat, ce qui le conduit moins à s'éloigner du domicile. Cela diminue à la fois le risque d'accident, l'impact sur la petite faune sauvage et l'écosystème, mais aussi les risques de transmission de maladies.

En raison de ces constats, lorsque des chats errants sont repérés sur certains secteurs de la commune, une campagne de régulation est mise en place. Elle vise à capturer les chats non identifiés vivant en groupe dans l'espace public, les stériliser et les identifier avant de les remettre en liberté. À Séné, une convention a été signée à cet effet en mars 2026 avec l'association Ty Chats 56 et la clinique vétérinaire des Sinagots (cf. arrêté municipal n°2026-102).

Quand les chiens sont-ils autorisés sur les plages ?

L'accès aux plages est interdit aux animaux domestiques du 1^{er} mai au 30 septembre. Cette mesure, fixée par arrêté municipal (n°2025-315) vise à garantir l'hygiène, la sécurité et la tranquillité des usagers. Des dérogations sont possibles pour les chiens d'assistance, sur justificatif.

Les propriétaires de chiens peuvent en revanche se promener sur les plages, avec leur animal tenu en laisse, du 1^{er} octobre au 30 avril.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- JARNO Octave **16 décembre 2025**
- LE CABELLEC Loëvan **9 janvier 2026**
- SEGONNE Arthur **6 février**
- BEN KHELIFA Teiline **6 février**
- CANVA LANDRY Viviane **12 février**
- RIO Raphaël **18 février**
- EZANNIC GAYDU Eulalie **9 mars**
- LONCLE Léo **5 avril**
- BOZEC Achille **13 avril**
- DESMIT Paul **20 avril**
- GICQUEL Félix **20 avril**
- FRESSY Lucien **21 avril**
- EL KOURAMI Nael **4 mai**
- LE ROUX Tom **1^{er} mai**
- GRANVERGNE Hayden **6 mai**
- VIALLET Félix **9 mai**
- VIN Annaëlle **20 mai**
- FERRER LE BRECH Marcel **21 mai**



MARIAGES

- SALIHAI Naim et HALILI Jetesè **6 décembre 2025**
- BENOIT Pascal et MARÉCHAL Elisabeth **18 décembre**
- SAMSON Henry et MACE DE GASTINES Audrey **25 avril**
- BERTHELOT Alice et GILARD Antoine **25 avril**
- BRAUT Patrick et HOCQUART Nathalie **2 mai**
- RENOU Capucine et CAILLÉ Antoine **23 mai**
- DESNOUS Mathieu et RICHARD Tiffany **6 juin**

Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

INFORMATION MUNICIPALE

LISTES ÉLECTORALES : en mars dernier, 1 courrier de propagande électorale sur 10 est revenu en mairie à cause d'une adresse postale devenue caduque.

Parmi ces courriers, la Ville ne peut différencier les électeurs ayant quitté la commune de ceux ayant simplement changé d'adresse mais habitant toujours Séné.

► **Afin de ne pas être radié des listes électorales sinagotes en 2027 si vous êtes dans le deuxième cas, pensez donc à signaler votre nouvelle adresse.**

Mettre à jour son adresse postale sur les listes électorales permet à la Ville :

- d'adresser la propagande électorale et les cartes d'électeur ;
- de rééquilibrer les bureaux de vote (ce qui réduit les files d'attente, diminue le temps de dépouillement et permet d'adapter le nombre de bénévoles mobilisés) ;
- de contacter les habitants en cas d'urgence ou de besoin, dans le cadre de la loi, par exemple pour la désignation des jurés d'assises.

► **Après un déménagement, effectuez votre réinscription en ligne sur service-public.fr (démarche possible en mairie avec une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile).**

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

*Conformément au règlement intérieur du conseil municipal en vigueur depuis 2021,
la majorité municipale ne s'exprimera pas dans cette rubrique.*

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

Chères Sinagotes et Chers Sinagots,

Les élections municipales ont été l'occasion de nombreuses rencontres et moments d'échanges. Merci pour le temps et la confiance que vous nous avez accordés ! Nous commençons ce mandat enrichis de tout cela. Nous sommes cinq élus d'opposition pour vous représenter au conseil municipal pendant les six années à venir.

Nous continuerons à travailler avec la méthode qui a toujours été la nôtre : de façon constructive, transparente et fidèle à nos engagements.

Nous continuerons de défendre une gestion responsable des finances communales. Parce que la dette d'aujourd'hui est l'impôt de demain, nous veillerons à ce qu'aucun choix ne préempte inutilement l'avenir de notre commune.

Nous poursuivrons également notre engagement en faveur de davantage de diversité, de parité et de transparence dans les instances où se préparent les décisions communales.

Nous continuerons de soutenir les habitants, les associations et tous ceux qui s'engagent pour leur commune et défendent l'intérêt général. C'est le sens de notre soutien à celles et ceux qui se mobilisent pour préserver la Maison des Habitants, service public, lieu d'échange et de mixité sociale au cœur du Poulfanc.

Nous nous rendons disponibles et nous exercerons pleinement notre rôle d'élus aux côtés des habitants pour défendre l'intérêt général, notre environnement et la qualité de vie à Séné.

Contact : seneavenirsolidarite56@gmail.com

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné,

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections. Notre démarche reste citoyenne, indépendante de tout parti, et elle continue après l'élection : nous resterons présents pour porter vos attentes au sein de la vie municipale.

Caroline Launay porte notre voix au conseil municipal, tandis qu'Anthony Morel crée un collectif citoyen indépendant des partis. Être présents dans l'institution et sur le terrain, c'est le sens de cette complémentarité. Anthony continuera

d'accompagner Caroline (préparation conseils...), épaulés par plusieurs colistiers.

Sur la Maison des Habitants : sous l'ancienne mandature, nous étions opposés à son emplacement sur cet axe fréquenté, pas aux services qu'elle proposait. La supprimer pour en faire une crèche priverait le nord de la commune de son seul espace de lien social, au profit d'un projet non chiffré et dangereux pour nos enfants. Interpellé sur le coût des travaux, le maire n'a pu avancer la moindre fourchette. Engager l'argent public sans chiffrage, c'est inquiétant. Et y installer des enfants en bas âge pose de sérieux problèmes de sécurité et les expose dès le plus jeune âge à la pollution. Pourquoi ne pas agrandir les crèches existantes et conserver les services de la MDH ?

Nous rebondissons également sur la dernière affaire concernant les représentants du personnel, qui dénoncent un mépris des droits des agents de la part du maire. Un service public de qualité repose sur des agents respectés, et nous leur exprimons tout notre soutien.

Bel été à tous !

Nota : comme il se doit, la direction de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

AGENDA

JUILLET

- ◉ **DU 24 JUIN AU 25 JUILLET : Exposition** « 3 univers - 3 matières - 3 artistes », galerie Stal-Arzoù
- ◉ **DU 25 JUIN AU 5 SEPTEMBRE : Exposition du concours de photo nature**, Réserve naturelle
- ◉ **VENDREDI 3 : Prélude de la Fête des Voiles Rouges**, Grain de Sel
- ◉ **SAMEDI 4 : Tournoi de boules bretonnes**, La Boule Sinagote, centre sportif Le Derf
- ◉ **SAM 4 & DIM 5 : Fêtes des Voiles Rouges**, Port-Anna
- ◉ **DU 5 JUILLET AU 30 AOÛT : Marché des arts**, bourg
- ◉ **DIMANCHE 6 : Tournoi**, Scrabble sinagot, salle de Limur
- ◉ **DU 6 AU 26 : Expo**, Arts Sinagots, pl. de la Fraternité
- ◉ **VENDREDI 10 : Animation danse butô**, Le Prunier qui danse, marché du bourg



SAMEDI 11 JUILLET, CÉLÉBRONS LA FÊTE NATIONALE

- ◉ **DU 13 AU 15 : Résidence de danse butô**, Le Prunier qui danse, salle des Fêtes
- ◉ **JEUDI 16 : Escape game**, Gornevèze
- ◉ **DU 17 AU 19 : Festival des arts de MontsArts'Ac**
- ◉ **SAMEDI 18 : Tournoi de boules bretonnes**, La Boule Sinagote, centre sportif Le Derf
- ◉ **MERCREDI 22 : Randonnée semi-nocturne**, Séné Gym
- ◉ **MERCREDI 22 : Balade des chemins creux**, avec le CIAP de Limur, départ Cousteau
- ◉ **VENDREDI 24 : Nocturne au coin du jeu**, Jardin du presbytère
- ◉ **SAMEDI 25 : Salon du livre « Séné à la page »**
- ◉ **DU 27 JUILLET AU 16 AOÛT : Exposition**, L'Atelier Bleu, salle de la Fraternité
- ◉ **VENDREDI 31 : Soirée cubaine**, Port-Anna
- ◉ **DU 31 JUILLET AU 6 AOÛT : Exposition**, Séné d'antan, chapelle de Kerarden

AOÛT

- ◉ **SAMEDI 1^{ER} : Dub it loud**, théâtre de verdure
- ◉ **DIMANCHE 2 : Grande vente Emmaüs**
- ◉ **MERCREDI 5 : Escape game**, Gornevèze
- ◉ **VENDREDI 7 : Musicales du Golfe**, église Saint-Patern
- ◉ **VENDREDI 7 : Nuit des étoiles**, Pointe du Bill
- ◉ **DIMANCHE 9 : Pardon de Kerarden**
- ◉ **LUNDI 10 : Animation Plages vivantes**, LPO, Pointe du Bill
- ◉ **DU 17 AU 31 : Exposition**, Arzygone, salle de la Fraternité



DU 18 AU 21 AOÛT, FÊTONS LES 30 ANS DE LA RÉSERVE NATURELLE !

- ◉ **VENDREDI 21 : Nocturne théâtre et musique**, Réserve naturelle
- ◉ **DIMANCHE 23 : Course Run in Séné nature**
- ◉ **JEUDI 27 : Tournoi**, Scrabble sinagot, salle de Limur
- ◉ **SAMEDI 29 : Festival Marée Bass**, Théâtre de verdure
- ◉ **SAMEDI 29 : Tournoi de boules bretonnes**, La Boule sinagote, centre sportif Le Derf

DÉCOUVREZ LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ !



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX:

Jeudi 1^{er} octobre, 3 décembre

SEPTEMBRE

- ◉ **DU 2 SEPT. AU 21 NOV. : Exposition « Convergences »**, galerie Stal-Arzoù
- ◉ **SAMEDI 5 : Journée des associations**, gymnase Cousteau
- ◉ **SAMEDI 5 : Tournoi de boules bretonnes**, la Boule sinagote, centre sportif Le Derf
- ◉ **MERCREDI 9 : Don du sang**, Maison des associations
- ◉ **VENDREDI 11 : Présentation de la saison culturelle**, Grain de Sel
- ◉ **LES 19 & 20 : Journées européennes du patrimoine**
- ◉ **DIMANCHE 20 : Troll enez Swim Run**, gymnase Cousteau
- ◉ **DIMANCHE 20 : Pardon de Saint-Laurent**
- ◉ **SAMEDI 27 : spectacle Déclic Tribu**, Théâtre de verdure

